



COLLOQUE DU
17 NOVEMBRE 2014

Le soutien médico-social spécifique du militaire

Mis en ligne le **mardi 31 mars 2015**

Placé sous le haut patronage du ministre de la Défense et organisé conjointement par la [CNMSS](#) et le Service de Santé des Armées, un colloque sur le thème du « Soutien médico-social spécifique du militaire » s'est déroulé le lundi 17 novembre 2014. Il a réuni de nombreux acteurs de la communauté de Défense, des organismes publics ou privés ainsi que des associations.



M. Thierry Barrandon, Directeur de la CNMSS (photo : DICOD)



Ce colloque a été l'occasion de mettre en exergue le rôle majeur joué par la Caisse nationale militaire de sécurité sociale au sein du tissu médico-social de nos armées puisque le régime spécial de sécurité sociale des militaires a été créé en 1949 pour tenir compte, notamment, des spécificités de leur condition liée au métier des armes.

La [CNMSS](#) qui a fêté, en avril dernier, ses soixante-cinq années d'existence a franchi cette étape en s'adaptant à son environnement et en s'inscrivant dans une modernité sans cesse renouvelée, boostée par les politiques de modernisation de l'action publique dans le champ de l'assurance maladie.

Fidèle aux orientations qui lui sont fixées par ses trois ministères de tutelle, la [CNMSS](#) met en œuvre les politiques publiques au cœur de la loi de santé publique portée par la ministre des affaires sociales et de la santé, au profit de sa population protégée, tout en ayant le souci constant de contribuer à renforcer le socle médico-social du ministère de la défense.

Plus largement, le soutien médico-social de la défense bénéficie de l'action de nombreux acteurs institutionnels ou privés.

Solidarité, mutualisation, coopération et développement de partenariats caractérisent, le plus souvent, les nombreuses actions initiées, et réaffirment la complémentarité des acteurs, au sein du ministère de la défense, dans le cadre du soutien médico-social apporté au militaire au service de son engagement.

De nombreux services mis en œuvre, plus ou moins récents ou encore à l'état de projet, méritaient d'être connus tant ils peuvent apporter une amélioration de la situation médico-sociale du militaire et de sa famille.

Aussi est-ce naturellement que l'idée est venue à la [CNMSS](#) et au Service de santé des armées de proposer au ministre de la défense d'organiser un colloque permettant de valoriser les actions développées sur les 3 thèmes :

- > **Thème 1 : La prise en charge médico-sociale adaptée du militaire**
- > **Thème 2 : Le soutien du militaire et de sa famille en situation d'éloignement**
- > **Thème 3 : La blessure : prise en charge et accompagnement du blessé**

Les trois tables rondes de cette journée ont permis d'aborder la condition du militaire en exposant les dispositifs d'accompagnement répondant aux besoins spécifiques en santé du militaire, puis à la mobilité et à l'éloignement géographique, mais aussi les dispositifs déjà existants ou à venir visant à mieux prendre en charge le militaire blessé et ainsi faciliter sa réadaptation et sa réinsertion professionnelle et sociale.

La synergie entre les acteurs du tissu médico-social de la défense, la simplification et la dématérialisation des procédures, la recherche constante de l'adaptation de l'offre sanitaire et sociale aux besoins du militaire et de sa famille, l'organisation d'un soutien matériel et moral qui s'inscrit dans la durée et permette de mutualiser les aides apportées par tous les opérateurs, de nouveaux financements ministériels destinés à améliorer la prise en charge du militaire blessé en opération, sont autant de leviers qui permettront d'améliorer le soutien médico-social spécifique du militaire et de sa famille : « un défi au service d'un engagement ».

Cette journée a apporté, aux très nombreux participants, une connaissance élargie du soutien médico-social mis en œuvre au sein du ministère de la défense.

VOIR AUSSI

- > [Le mot du ministre de la Défense \(fichier pdf - 6 Mo\)](#)